

CATHII Info



**BULLETIN PUBLIÉ PAR LE COMITÉ D'ACTION CONTRE
LA TRAITE HUMAINE INTERNE ET INTERNATIONALE**

Édition spéciale Mai 2022

Le mot de la coordonnatrice

Dans cette édition printanière du CATHII Info, les participantes au projet CATHII-Université à l'ONU prendront la parole pour vous partager cette expérience de formation sur la traite vécue avec le CATHII et leur participation à la Commission de la Condition de la femme (CSW66) de l'ONU.

Mais d'abord, laissez-nous vous informer sur le CATHII et sur notre plaidoyer en cours depuis juin 2021.

Le 25 avril dernier avait lieu la rencontre régulière des membres du CATHII. A cette occasion, j'ai partagé aux membres une nouvelle importante me concernant : je quitterai la coordination du CATHII à la fin juin. J'ai redit aux membres mon attachement au CATHII et combien chacune des membres est inspirante par son engagement fidèle à lutter pour la dignité et contre la traite sous toutes ses formes.

Ces quatre dernières années, je ne pouvais pas espérer contribuer à une mission qui soit plus en cohérence avec mes valeurs d'équité et de respect de la dignité de chaque personne. J'ai été très heureuse dans cette mission! J'ai tenté de donner le meilleur de moi-même pour favoriser des avancées dans le soutien et l'accès aux services pour les personnes victimes ou survivantes, préoccupation centrale pour le Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale. Je suis fière d'avoir influencé le virage récent du CATHII en faveur des victimes de travail forcé, situations touchant particulièrement les travailleuses domestiques et les travailleurs migrants temporaires.

J'aurai certainement un deuil à vivre dans les prochains mois, mais je suis bien confiante dans la suite de l'importante mission du CATHII, avec ses membres convaincues, actives et tenaces...

Au plaisir de recroiser votre route,

France Laforge, coordonnatrice du CATHII



La nécessité d'un plan provincial contre la traite : une campagne du CATHII!

À l'automne 2021, le CATHII a lancé une campagne de signatures en vue de demander un plan provincial de lutte contre la traite. Plus de 1000 signatures ont été recueillies grâce à l'engagement des membres! À l'occasion des 12 jours d'action contre la violence faite aux femmes, du 25 novembre au 6 décembre, le Comité québécois femmes et développement de l'AQOCI (Association québécoise des organismes de coopération internationale) a inclus la campagne du CATHII dans les outils de mobilisation sur les médias sociaux.



Voici nos principales préoccupations et suggestions concernant la traite des personnes au Québec :

- La nécessité d'un plan provincial contre la traite des personnes qui couvre toutes les formes de traite des personnes (exploitation sexuelle, travail forcé, mariage forcé, etc.) avec un accent sur les populations vulnérables. Ce plan provincial doit être élaboré avec les organisations non-gouvernementales engagées contre la traite humaine, incluant l'apport de survivantes et de survivants.
- Un important soutien financier accordé à la mission des organisations qui accueillent et soutiennent les personnes victimes d'une situation de traite et les personnes survivantes dans le processus de l'après-traite jusqu'à l'autonomisation.
- Une campagne de sensibilisation du public, menée sur plusieurs années et sur toutes les formes de traite humaine, en concertation avec les organisations et avec des survivantes et survivants de la traite.
- Un bureau provincial contre la traite ou une instance provinciale ayant pour mandat de:
 1. documenter les diverses formes de traite, pour mieux en cerner les contours au Québec et les meilleures avenues pour la contrer;
 2. offrir une ligne d'information et de référence 24/24 h, 7 jours, en diverses langues incluant les langues autochtones;
 3. inclure des outils de formation en ligne élaborés en lien avec les organisations québécoises de lutte contre la traite des personnes et des survivantes;
 4. inclure une liste de ressources mise à jour régulièrement.

Notre campagne s'adresse à la fois au gouvernement et aux partis d'opposition officiels. Elle se continue, alors que la traite humaine est toujours présente au Québec.

Renaude Grégoire, agente de plaidoyer du CATHII

Mise en contexte du projet *CATHII-Université à l'ONU*

Cette année encore, le CATHII, organisme pionnier sur la question de la traite humaine au Québec et au Canada, a continué à transmettre aux générations suivantes ses découvertes et ses connaissances sur l'enjeu de la traite humaine. Cette transmission a permis de rejoindre près d'une vingtaine d'étudiants et d'étudiantes provenant de trois universités différentes, soit l'Université de Montréal, l'Université de Laval et l'Université McGill, et issus de champs d'études très variés: psychologie, criminologie, affaires publiques et relations internationales, travail social et science politique.

Il s'agissait de présenter le contexte ayant mené à la création du CATHII, ses actions de plaidoyer avec ses alliés locaux et internationaux : la Coalition Québécoise contre la traite humaine, le réseau Talitha Kum et UNANIMA International. De plus, des formatrices issues des milieux académiques et communautaires ont proposé des éléments de compréhension visant à tenir compte des effets structurels et systémiques ainsi que des différentes actions et mécanismes mis en place aux niveaux institutionnel et communautaire. À la suite de ce partage des connaissances, les étudiantes et étudiants ont participé virtuellement à la 66^e Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW) qui avait lieu du 14 au 25 mars 2022.

Dans ce CATHII Info, vous aurez donc l'occasion de lire quatre textes collectifs de 15 des étudiantes qui sont le résultat de leurs apprentissages. De plus, trois des étudiants ont offert leur témoignage par vidéo, qui seront rendus disponibles sur notre site web.

Bonne lecture et bon visionnement!



Mélie, Amina, Anne-Laurence et Violette

La traite humaine ne fait pas de discrimination entre ses victimes. En effet, nombreux sont les contextes menant à l'exploitation d'individus, tous plus différents les uns que les autres. Qu'il soit question de mariage imposé ou de travail forcé, en passant par une adoption frauduleuse ou par la traite d'organes, il est important de distinguer les différentes formes que la traite peut prendre. Il s'agit d'un crime de nature clandestine de grande envergure dont le « chiffre noir » a de quoi effrayer. Des atrocités que l'on croit souvent éloignées de l'Amérique du Nord, mais qui, pourtant, ont également lieu au sein même du continent. En effet, dans la majorité des cas de traite humaine, la victime provient du même pays que celui qui abuse d'elle. Dans certains cas, son tortionnaire est même issu de son cercle social proche.

Compte tenu des caractéristiques propres à la traite d'êtres humains citée plus haut, l'individualisation des approches d'intervention nous apparaît indispensable. Pour une étudiante en cybercriminalité, sensible aux nouvelles techniques utilisées par les trafiquants à l'affût des avancées technologiques, il faudrait adopter une démarche d'intervention et de prévention plus proactive sur les différents réseaux et médias sociaux. Selon de futurs criminologues et psychologues, il est essentiel d'intégrer une intervention sensible au contexte personnel de la victime et adaptée à son cheminement. En participant à la CSW66, nous avons été sensibilisées à l'importance de valoriser l'autonomisation des personnes victimes de ces violences, en rendant disponibles les ressources mises à leur disposition, tout en respectant leur choix de s'en servir ou non.

Des pratiques individualisées et au plus près des victimes, ce qui semble évident, mais qui demeure trop souvent oublié sur le terrain. En effet, aider les survivants requiert de multiples ressources pour être en mesure de les joindre sur place et de traiter les conséquences physiques, psychologiques et sociales inhérentes à ce type de victimisation. Alors que la traite humaine s'inscrit dans un continuum de violence faite à l'encontre des minorités, des femmes et des enfants, il est impératif que ces populations déjà vulnérables soient d'autant plus protégées des réseaux de la traite. Les victimes demeurent bien trop souvent éloignées des « zones de décisions », alors même qu'elles devraient être parmi les voix entendues en priorité.

Mélie Laurent , Criminologie - Université de Montréal
Amina Arab, Cyberenquête - Polytechnique Montréal
Anne-Laurence Savoie, Psychologie - Université de Montréal
Violette Prignac , Criminologie - Université de Montréal



Hanieh, Amanda, Katy et Matea

La participation à la formation ONU du projet CATHII a été une expérience vraiment enrichissante, ayant élargi nos définitions de la traite des êtres humains, qui ne sont plus spécifiques à un domaine ou à un sexe, mais englobent un éventail plus large d'individus vulnérables. Chacune d'entre nous a trouvé cette formation très utile pour nos formations universitaires.

Plusieurs étudiantes ont déclaré qu'elles utiliseraient leur formation pour orienter les personnes dans le besoin, en particulier Hanieh qui est une intervenante sociale dans une clinique et une immigrée. Amanda a indiqué qu'elle pourrait utiliser les informations historiques sur la criminalisation du travail du sexe pour rédiger un article. Même si Katy n'utilisera pas directement cette formation dans son travail, elle vise à partager les connaissances acquises, et compte tenu de son intérêt pour les relations internationales, elle a trouvé les formations très instructives. De plus, elle réfléchit à la manière dont son futur rôle au sein du gouvernement pourrait être influencé par cette formation. Matea est aussi d'accord avec nous pour dire comment le CATHII a offert une formation digne et professionnelle pour informer et guider les gens présents, afin d'offrir un futur sans traite humaine dans tous les domaines.

La participation aux séances de la 66e Commission de la condition de la femme (CSW) a permis une compréhension plus profonde de tous les termes relatifs à la traite, mais surtout une compréhension globale de la traite. Nous avons effectivement compris comment l'entité qu'est l'ONU fonctionne et qu'il ne s'agit pas de la seule instance à gérer un enjeu tel que la traite. Il y a un engagement et une détermination de beaucoup de pays pour assurer une sécurité à la population. De plus, comme mentionné durant la formation à la CSW, nous avons compris comment plusieurs acteurs sont appelés à collaborer afin de lutter contre la traite humaine.

Hanieh Shahmohammadian, Travail social - Clinique—Université McGill

Amanda Keller, Travail social - Chercheure—Université McGill

Katy Faye, Affaires publiques – Gestion publique internationale – Université Laval

Matea Marjanovic – Science politique - Université Laval



Nakia, Sofia et Léa

Le CATHII a pour objectif de sensibiliser la population à la traite de personne partout dans le monde, mais principalement au Canada. Participer à ce projet nous a permis de réaliser l'ampleur et la gravité d'un problème que l'on croyait bien loin de chez nous. La traite humaine est le deuxième crime le plus lucratif au monde et fait chaque année des millions de victimes dans le monde, dont un tiers sont des enfants. La traite prend des formes très variées et aujourd'hui, elle se diversifie de plus en plus et elle constitue un crime grave qui viole les droits fondamentaux de la personne. Malheureusement, ce phénomène touche de plus en plus notre pays. La traite des personnes au Canada peut être faite à des fins d'exploitation sexuelle, de travail forcé et à des fins de prélèvements d'organes. Le CATHII, nous a permis de voir et de mieux comprendre les enjeux liés à la traite humaine à l'échelle locale, nationale et internationale. Nous avons eu la chance d'échanger avec des personnes impliquées activement dans la lutte contre la traite des personnes qui, au fil des discussions, nous ont transmis de nouvelles connaissances sur le sujet, nous menant à revoir notre définition de la traite, ainsi que notre vision de celle-ci.

Participer au CATHII nous a permis de voir au-delà de ce que l'on croit savoir sur la traite des personnes et de l'idée préconçue que l'on peut avoir sur la traite au niveau international. Nous sensibiliser sur les différents types de traite, ainsi que les différents stratagèmes utilisés par les personnes à la tête de l'exploitation pour ensuite pouvoir, à notre tour, transmettre ces connaissances aux autres. Ayant toujours été passionnées et intriguées par ce phénomène, notre intérêt est sans cesse grandissant à mesure que nous en apprenons par les différents médias et à présent par le CATHII. Souhaitant faire carrière dans un domaine de la sécurité et des services de police, la traite des personnes est un phénomène qui nécessite une analyse accrue des différents moyens et formes qu'elle peut prendre pour ensuite prévenir et réprimer cette activité criminelle. Les derniers mois passés avec l'équipe du CATHII vont certainement nous être utiles dans nos futures carrières tout comme dans la vie de tous les jours. C'est maintenant à notre tour de sensibiliser et renseigner d'autres femmes, hommes et enfants sur ce qu'est la traite des personnes et les enjeux entourant celle-ci.

Nakia Nault, Sécurité et études policière - Université de Montréal
Sofia Ranke Farro, Sécurité et études policière - Université de Montréal
Léa Guèvremont, Sécurité et études policière - Université de Montréal



Kéria, Kaite, Cassandre et Sarah

Nous sommes quatre étudiantes, dont deux en sécurité et aux études policières, une en criminologie et une en relation internationale. Nous avons eu le plaisir d'entreprendre cette formation sur la traite humaine présentée par le CATHII. Nos objectifs convergent communément vers la sécurité interne et internationale, ainsi que sur les divers procédés mis en place au niveau international afin de contrer ce marché de traite extrêmement lucratif. Cette formation nous a aussi permis d'acquérir plusieurs connaissances personnelles pertinentes à nos cheminements universitaires et professionnels. Nous avons aussi eu l'honneur de faire partie de la 66^e Commission on the Status of Women (CSW) en collaboration avec l'ONU qui comportait plusieurs experts sur ce sujet. Les conférences du CATHII étaient utiles et pertinentes afin de nous donner les bases nécessaires pour comprendre les conférences du CSW 66 qui allaient souvent plus en profondeur sur un aspect particulier de la traite.

À la fin de la formation, nos connaissances se sont élargies: nous avons écouté des balados sur certains pays d'où sont issus la traite humaine, nous avons étudié des traités internationaux sur le sujet tel que le Traité et le Protocole de PALERME. Nous avons alors remarqué que ceux-ci ne prévoient pas d'obligation face aux clauses des traités. Nous avons aussi étudié la traite sous l'angle du modèle nordique en ce qui concerne la prostitution. Tel que l'organisme CLES (Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle) nous a enseignées, le modèle nordique est "une approche qui criminalise l'achat de services sexuels et le proxénétisme, mais décriminalise les personnes prostituées".

Plusieurs choses nous ont surprises, notamment les différentes formes de la traite humaine. En particulier, le travail forcé des enfants et le trafic d'organes. Nous avons aussi été étonnées par la présence latente de la traite au Québec, surtout dans le milieu agricole lorsqu'on embauche des travailleurs étrangers. De manière surprenante, ce crime est aussi très difficile à discerner et les gouvernements fournissent peu de ressources pour aider les personnes à risque de traite.

Il est pertinent d'ajouter qu'une bonne sensibilisation à ce sujet est d'une grande importance en ce qui concerne la prévention, l'identification et la perception de la traite humaine. Le CATHII a fort bien rempli sa mission en entamant cette formation par le partage de ses connaissances et de ses compétences.

Sur ce, nous tenons sincèrement à remercier le CATHII pour cette merveilleuse opportunité!
Cordialement,

Kéria Faragalla, Sécurité et études policière - Université de Montréal
Kaite Vinet, Affaires publiques et Relation internationales – Université Laval
Cassandre Couprie, Sécurité et études policière - Université de Montréal
Sarah Plourde, Criminologie - Université de Montréal



MERCI !

Nos remerciements vont à Jill Hanley, chercheure et professeure à l'école de service social à l'Université McGill, Renaude Grégoire, habituée aux sessions des Nations Unies, France Laforge, coordonnatrice du CATHII et à Jennie-Laure Sully de la CLES pour la formation de grande qualité.



Et un grand MERCI à tous les étudiantes et étudiants pour votre participation active et dynamique au projet. Nous avons la conviction que votre future carrière sera imprégnée de votre sensibilité aux victimes de la traite, cet esclavage moderne invisible et complexe de l'exploitation sexuelle, du travail forcé, de la vente d'organes et des abus via internet...

Le CATHII est enthousiasmé de poursuivre cette transmission à la relève l'an prochain. Espérons que nos routes se recroiseront!

Trio organisateur : Élodie Ekobena, Lise Gagnon et Kavitha Culasingam



Les quatre dernières années nous ont fait découvrir en France Laforge une femme de cœur, déterminée et soucieuse du travail bien fait. Comme elle le dit très bien, elle a le CATHII tatoué sur le cœur. Comme membres, nous allons garder dans notre mémoire l'engagement et le dévouement de

France. Ce furent des années bien remplies dans tous les dossiers du CATHII, mais aussi avec un déménagement de nos locaux et surtout une pandémie.

Merci France de nous toutes... le conseil d'administration te souhaite plein de bonheur, de paix et de ressourcement.

Francine Cabana, IsaBelle Couillard,

Sylvie Gagné, Lise Gagnon, Nancy Roberge

